

Catherine Fuchs, *La comparaison et son expression en français*, Ophrys, Paris, 2014, coll. « L'essentiel français », 208 p.

Comme le dit très bien la quatrième de couverture de ce livre, l'on s'imagine trop souvent que la comparaison se limite à des phrases du type *Pierre est plus grand que Paul* et *Il est bête comme ses pieds*. Or, le champ de la comparaison comporte une très grande variété d'expressions que l'on ne songe tout simplement pas à regrouper sous son enseigne. Spécialiste en la matière, Catherine Fuchs (désormais C. F.) se propose de nous faire un panorama complet de la question.

Mais qu'est-ce que la comparaison, qu'est-ce qui est comparable ? Tout d'abord, *comparer* c'est effectuer une opération mentale, confronter plusieurs objets (ou situations), pour en repérer non seulement les différences, mais aussi les ressemblances. Il faut évidemment qu'ils soient comparables, qu'ils aient des propriétés partagées, sinon, la comparaison s'avère impossible. De même, la comparaison s'avère impossible dans le cas d'une identité totale. En d'autres termes, l'opération de comparaison met en jeu des processus cognitifs participant de la catégorisation. On compare par plaisir, mais aussi pour pouvoir faire un choix, et l'on sait que la publicité en use et en abuse (*Si vous trouvez moins cher ailleurs, on vous rembourse la différence !*).

Du point de vue linguistique, la comparaison a fait l'objet de différentes approches : dans la tradition grammaticale, elle est souvent liée aux chapitres de l'adjectif et des adverbes (les degrés de comparaison, les adverbes de degré), tandis qu'au chapitre des propositions subordonnées sont mentionnées les « subordonnées comparatives » introduites par *que* et *comme*. C. F. n'évite pas la discussion concernant le statut de *que* et de *comme* : pour elle, il s'agit d'adverbes « chevillant » deux propositions, analyse qu'elle reprend à Le Goffic. De l'aveu même de l'auteur, le statut de *que* reste néanmoins souvent problématique (« cheville vide » dans le cas d'une comparaison qualitative ; attribut de l'objet lorsqu'il est corrélé à *tel*, par exemple dans *Il ne faut pas la voir telle que les ravages de l'âge critique la laissent à présent*). C. F. continue l'introduction au volume en mentionnant les recherches en linguistique et en typologie des langues, pour terminer par la tradition rhétorique, pour laquelle la *métaphore* constitue l'illustration par excellence du « trope par ressemblance » (p. 18). L'introduction se termine utilement par un encart terminologique dans lequel l'auteure explique la terminologie adoptée, tributaire des études typologiques et de linguistique générale.

C. F. abandonne la terminologie du type *comparé* vs *comparant*, pour la remplacer par *comparé* et *standard*, ce qui nous semble plus clair et rend la lecture plus facile.

Catherine Fuchs entre dans le vif du sujet en abordant la comparaison *quantitative* d'(in)égalité (**Première partie**, p. 39-108), traditionnellement considérée comme l'illustration par excellence de la comparaison. Les exemples stéréotypiques (*Pierre est plus (aussi) beau que Paul*) ne laissant entrevoir qu'une partie de la variété des constructions, l'auteure se propose de les décrire *in extenso*. Elle distingue (p. 25) trois grands types de schémas :

- Le schéma *paratactique* : *Pierre est grand. Paul n'est pas grand ; Pierre est grand, Paul est grand.*
- Le schéma *localisant* : *Pierre est grand, à côté de Paul ; Pierre est grand, à l'égal de Paul.*
- La *mesure relative* : trois versions, selon le traitement du paramètre, comme **possession** des entités (*La grandeur de Pierre dépasse la grandeur de Paul ; La grandeur de Pierre égale la grandeur de Paul*) ; comme **accessoire de la relation** (*Pierre dépasse / égale Paul quant à la grandeur*) ; comme **prédicat** (*Pierre est plus grand que Paul ; Pierre est aussi grand que Paul*) [ce qui constitue le schéma canonique].

Cette première partie de l'ouvrage a le grand mérite de donner une place à la structure canonique au sein du panorama des schémas d'(in)égalité, contrairement à ce qui se passe dans les grammaires où il bénéficie d'un traitement quasi-exclusif.

C. F. enchaîne avec un chapitre sur la gradation (chapitre II) et ses outils (*plus, moins, davantage, autrement* ; les comparatifs synthétiques *meilleur, mieux, pire, pis, moindre* ; les marqueurs d'égalité : *aussi, autant...*). Elle précise qu'au « plan de la langue, la comparaison quantitative ne connaît que **deux valeurs**, et non pas trois : l'inégalité et l'égalité. La distinction traditionnelle entre « supériorité » et « infériorité » ne renvoie pas à deux valeurs distinctes, mais simplement à deux réalisations de surface permettant d'exprimer de façon symétrique la valeur d'inégalité » (p. 41). Elle ne s'engage cependant pas dans le début assez récent sur la notion d'intensité : l'on peut néanmoins se demander pourquoi elle considère *plus.... que* comme un quantifieur de qualité, tandis qu'elle considère *très, si et tant* comme des *intensifieurs*. À notre avis, il s'agit fondamentalement de la même opération de quantification de la qualité. C. F. conclut le chapitre par le fonctionnement du marqueur *que* (adverbe) et décrit les types de subordinées qu'il peut introduire. *En bref* : le schéma canonique est un schéma polymorphe.

Le chapitre III, qui décrit toutes les configurations d'(in)égalité possibles témoigne abondamment de sa variété. À côté du schéma

canonique sont distinguées les configurations suivantes :

- une entité dédoublée (*Pierre*), un paramètre (*aimable*) et une variable (*hier*) (*Pierre est plus aimable qu'hier*) ;
- un paramètre (*froid*) et une variable (*hier*), sans entités comparées (*Il fait plus froid qu'hier*) ;
- une entité dédoublée (*meuble*) et deux paramètres (*large, haut*) (*Ce meuble est plus large que haut*) ;
- deux entités (*Pierre, Paul*), un paramètre (*aimable*) et une variable (*hier*) (*Pierre est plus aimable que Paul hier*) ;
- deux entités (*Pierre, Paul*), deux paramètres (*boire, manger*) (*Pierre boit plus que Paul ne mange*).

Finalement, le chapitre IV ira au-delà du schéma canonique en décrivant les comparatives détachées (*Autant que son frère, Paul est sensible aux critiques*), les comparatives d'(in)égalité métalinguistiques (*Son geste était plus irréfléchi que méchant ; Son geste était irréfléchi, plus que méchant*), et finalement, les corrélatives symétriques (*Plus on est de fous, plus on rit*).

La **seconde partie du livre** aborde les comparaisons qualitatives (p. 107-193) ; celles-ci se distinguent de la comparaison d'(in)égalité (comparaison quantitative) en ce qu'elles établissent entre les entités comparées un rapport qualitatif en non plus quantitatif : elles ne mettent pas en jeu une opération de gradation, ce qui rend l'identification du paramètre plus délicate, voire problématique (p. 107). C. F. distingue la comparaison *valuative* (chapitre V), la comparaison *similative* (chapitre VI) et la comparaison d'*identité* et d'*altérité* (chapitre VII).

La *comparaison valuative* est « un type particulier de comparaison qualitative, qui concerne au premier chef la **prévalence** » (p. 109, nous soulignons) : *Un bon croquis vaut mieux qu'un long discours*. En effet, *valoir* n'indique pas le *prix* du croquis, mais bien sa *valeur qualitative*. C. F. distingue deux constructions : personnelle (*A vaut mieux que B*) et impersonnelle (*Il vaut mieux...*). *Valoir mieux* doit être considéré comme un schéma comparatif contraint, dans la mesure où le locuteur ne peut utiliser d'autre adverbe de degré (**Votre montre vaut bien, mais la mienne vaut mieux*).

La comparaison *valuative* peut également exprimer la **préférence** : *J'aime mieux un bon croquis qu'un long discours ; Je préfère un bon croquis à un long discours*. Finalement, elle peut aussi être exprimée à l'aide de *plutôt*, marqueur de la **résolution d'une alternative** : *Un bon croquis plutôt qu'un long discours !* (p. 109). *En bref*, écrit l'auteure, la valuation est toujours un choix qualitatif (explicite ou non) entre deux entités A et B.

La comparaison **similative** (chapitre VI), quant à elle, exprime la notion de *ressemblance*. On déclare l'entité comparée semblable au

standard. Il faut néanmoins distinguer la **similarité** de l'**analogie** : le premier cas concerne des objets homogènes du point de vue de leur catégorisation, le deuxième des objets hétérogènes (exemple d'analogie : *Les branchies permettent aux poissons de respirer comme les poumons permettent aux mammifères de respirer*). La similarité touche d'ailleurs au domaine de l'identité (chapitre VI), en effet « des termes comme *semblable*, *pareil* ou *pareillement* se situent précisément au début d'un continuum de valeurs d'identification qui, par l'intermédiaire de l'identité de type, mène à *identique* et à *même* » (p. 135).

Les outils prototypiques de la comparaison similative sont *comme* et *tel*. Très poussée, l'analyse syntaxique et sémantique de *comme*, adverbe très polysémique, et celle de *tel* (*que*) occupent une dizaine de pages. D'autres moyens d'exprimer la similitude sont néanmoins disponibles (*aussi bien que*, *ainsi que*, *de même que* ; *semblable à*, *similaire à*, *conforme à*, *pareil à* ; *ressembler à...*), moyens qui sont tous analysés par l'auteure. C. F. aborde également les constructions similatives détachées, mobiles (*Il boit son lait, comme tous les matins* ; *Comme tous les matins, il boit son lait*), pour conclure par les effets de sens liés aux constructions analysées (dont l'effet de haut degré : *l'amour est doux comme (le) miel*, l'effet d'approximation : *il y a comme un défaut* et l'effet d'adjonction : *Il a tout essayé, la ruse comme la persuasion, Paul est arrivé sain et sauf, ainsi que sa famille*). Comme indiqué plus haut, l'analogie est à la source de la métaphore (*Pierre est (fort comme) un lion*).

Le dernier chapitre de cet ouvrage est consacré à la comparaison d'identité et d'altérité, dont les expressions prototypiques se construisent avec *même* (*que*) et *autre* (*que*), à côté d'une multitude d'autres expressions. Mentionnons pour l'expression qualitative de l'identité : *identique* (*à*), *pareil* (*à*), *semblable* (*à*) ; *identiquement*, *pareillement* ; *de la même façon que...*, *de la même manière que...* ; *ne faire qu'un avec*, *se confondre avec* (...). Pour l'expression de l'altérité : *différent*, *distinct* (*de*) ; *autrement*, *différemment* ; *ailleurs* (altérité spatiale) ; *différer de*, *se différencier de*, *se distinguer de*... C. F. décrit plus dans le détail les emplois de *même* et *autre*, et leurs différentes valeurs du point de vue sémantique et syntaxique. Elle conclut par une description du continuum des valeurs, entre la quasi-identité et l'altérité totale. Les deux peuvent d'ailleurs se neutraliser : si l'on demande une nouvelle bière au garçon, on peut dire *Garçon, la même*, ou *Garçon, une autre* !

Il est difficile de surestimer ce livre concis et encyclopédique à la fois, et qui s'adresse à un public très large. Toujours clair, il tient un discours qui va du très technique, destiné aux linguistes, aux conseils destinés aux non natifs : en témoignent les remarques sur la norme (on ne dit pas *pareil ... comme*), les conseils pour ce qui concerne la prononciation ([plys] ou [plyz] avec liaison), les remarques sur l'accord (avec *ainsi que*), la note sur la confusion entre *il faut* et *il*

vaut et quelques citations du *Bon Usage*. C. F. souhaite vraiment être très complète, et réussit son pari.

Les exemples sont très nombreux et judicieusement choisis : si Frantext et différentes grammaires fournissent les exemples plus littéraires, Google et le langage publicitaire ou encore populaire en fournissent de très nombreux « non standard ». Le français parlé n'est pas oublié, ni, parfois, le français du Québec !

Chaque chapitre commence par une description de son contenu et est résumé par un paragraphe final, intitulé « en bref », expression que nous avons reprise quelquefois dans notre résumé. Ce livre est également une prouesse didactique, par sa clarté, par le soin apporté aux définitions des termes utilisés, qui va jusqu'à retracer l'étymologie des termes de comparaison (*alter, qualis ... talis, metipsimus ...*).

Tout ceci rend le volume extrêmement intéressant et accessible à un public très large (spécialistes, enseignants de FLM et FLE, étudiants, non natifs). Le revers de la médaille est sans doute que le nombre de remarques et de constructions analysées rend le livre un peu énumératif. Il se consulte sans doute plus qu'il ne se lit d'un trait, consultation que l'auteure a anticipée en terminant son ouvrage par un glossaire et par un *index rerum* très fourni. Une bibliographie très complète couronne ce travail impressionnant.

Jan Goes
Grammatica UA 4521 – Université d'Artois
goes.jan@wanadoo.fr